



Bulletin de la **DOCUMENTATION**
ÉCOLOGIQUE VOIRONNAISE pour
L'HISTOIRE DE L'ENVIRONNEMENT
ET L'ÉCOLOGIE DANS LE MONDE



Sommaire : page 2 - Abeilles (suite)

page 3 - Effet de serre (suite)

page 4 - Nicolas Hulot (suite)

page 5 – Centrale nucléaire de Fessenheim (suite)

page 6 – Evolution du Développement Durable :
 et la culture ?

POURQUOI LES ATHLÈTES SE
 DOPENT AUX JEUX OLYMPIQUES ?



Documentation Ecologique Voironnaise
 32-34 rue Vaucanson Rez-de-chaussée
 38500 VOIRON

Les visites se font sur rendez-vous au
 06 25 25 52 29 (sans répondeur)
 utiliser de préférence le mail
gaby.rajon@gmail.com



ABEILLES

ABEILLES

5 - abeilles et humains même combat (suite)

28 février 2018..... L'autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) estime dans une série de rapports que trois molécules (Imidaclopride, thiaméthoxame, clothianidine) présentent bel et bien un risque pour les abeilles, domestiques et sauvages. Cela n'a rien de surprenant pour les spécialistes, car de tels risques ont déjà été démontrés bien au-delà des abeilles à miel des abeilles sauvages puisque c'est toute la biodiversité des invertébrés terrestres et aquatiques qui subit les effets de ces substances. Cela a d'ailleurs des effets en cascade sur leurs prédateurs, par exemple les oiseaux ou les poissons qui déclinent également. Une proposition d'interdiction doit être discutée en comité d'experts des Etats membres, sans doute le 22 mars. Le vote ne devrait intervenir que plus tard au printemps. En France, la loi pour la conquête de la biodiversité adoptée en 2016 va plus loin que dans le cadre européen. Elle prévoit, pour sa part, l'interdiction de tous les néonics à partir de septembre, avec toutefois des dérogations possibles jusque en 2020. « Il est incroyable que les pouvoirs publics continuent à commander inlassablement de nouvelles expertises et de nouvelles études pour répéter ce que tout le monde sait depuis longtemps » commente la députée PS Delphine Batho qui ajoute «Il faut maintenant que la France fasse le travail au niveau des 28 et réunisse autour d'elle une majorité d'Etats membres pour exclure ces molécules du marché européen». Cette interdiction possible des trois pesticides pauses la question de leur remplacement.

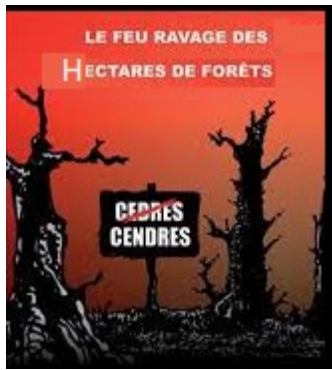


2 mars 2018..... Les insecticides néonicotinoïdes de nouveau sur la sellette : L'Autorité européenne de sécurité des aliments conclut à son tour que ces produits présentent un risque pour les abeilles à miel et sauvages. Qu'on se le dise: les insecticides tuent les insectes. Vingt-cinq ans après la mise sur le marché des premiers néonicotinoïdes et l'interminable polémique entre les agrochimistes et le monde apicole qui s'en est suivie, l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) a estimé, dans une série de rapports rendus publics le 28 février; que trois de ces molécules (imidaclopride, thiaméthoxame, clothianidine) présentent bel et bien un risque pour les abeilles, domestiques et sauvages. Rien de très surprenant pour les spécialistes. «De tels risques ont déjà été démontrés bien au-delà des abeilles à miel ou des abeilles sauvages puisque c'est toute la biodiversité des invertébrés terrestres et aquatiques qui subit les effets délétères de ces substances, estime Jean-Marc Bonmatin, chercheur (CNRS) au Centre de biophysique moléculaire d'Orléans et auteur de nombreux travaux sur le sujet. Ceci est d'autant plus grave que des effets en cascade se produisent sur les prédateurs de ces espèces d'invertébrés, comme par exemple les oiseaux ou les poissons, qui déclinent également ». «Il y a une variabilité dans les résultats, due à des facteurs comme l'espèce d'abeille, le mode d'utilisation du pesticide et la voie d'exposition », déclare Jose Tarazona, chef du département Pesticides de l'EFSA, dans un communiqué. Les abeilles peuvent en effet être exposées par le biais du pollen et du nectar des plantes traitées, mais aussi par le biais des poussières contaminées qui sont dispersées dans l'environnement au moment des semis ou encore par l'eau de «guttation» exsudée par les plantes traitées et à laquelle s'abreuvent les insectes. «Certains risques faibles ont été identifiés, mais globalement le risque pour les trois types d'abeilles que nous avons étudiés est confirmé », poursuit M. Tarazona. De fait, l'agence européenne basée à Parme (Italie) confirme une première évaluation rendue en 2013, qui avait conduit à un moratoire partiel de ces trois substances en Europe sur certaines cultures. Cependant, cette initiative n'a, semble-t-il, pas permis de faire baisser le recours à cette famille d'insecticides. En mai 2016, l'Union nationale de l'apiculture française, qui avait obtenu les statistiques officielles françaises de vente de produits néonicotinoïdes, a relevé une hausse de plus de 30% des tonnages écoulés en 2014 par rapport à l'année précédente. De fait, d'autres «néonics» avaient remplacé leurs trois cousins visés par le moratoire. Car, au niveau européen, seules les trois molécules évaluées par l'EFSA - réputées les plus toxiques pour les abeilles et les pollinisateurs -, sont sur la sellette. «La position que nous soutenons est une interdiction totale de ces trois substances actives, à l'exception des usages sous serre, explique-t-on à la Commission européenne. Cette proposition doit être discutée en comité d'experts des Etats membres, sans doute le 22 mars.» Le vote ne devrait intervenir que plus tard au printemps. En France, la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, adoptée en 2016, va plus loin que le cadre européen. Elle prévoit, pour sa part, l'interdiction de tous les «néonics» - soit sept molécules différentes - à partir de septembre, avec toutefois des dérogations possibles jusqu'en 2020. «Il est incroyable que les pouvoirs publics continuent à commander inlassablement de nouvelles expertises et de nouvelles études pour répéter ce que tout le monde sait depuis longtemps, commente la députée Delphine Batho (PS), coauteure de l'amendement sur les néonics, à propos du rapport de l'EFSA. Il faut maintenant que la France fasse le travail au niveau des Vingt-Huit et réunisse autour d'elle une majorité d'Etats membres pour exclure ces molécules du marché européen». L'interdiction possible des trois pesticides (imidaclopride, thiaméthoxame et clothianidine) pose la question de leur remplacement par d'autres néonicotinoïdes ou de nouvelles molécules agissant de la même manière sur le système nerveux central des insectes - comme le sulfoxaflor ou la flupyradifurone. «Cela n'a de toute façon plus de sens d'évaluer les substances molécule par molécule», estime Jean-Marc Bonmatin. Certains scientifiques, de même que les associations de défense de l'environnement, plaident donc pour que les mesures de restriction concernent l'ensemble de la famille chimique. Des centaines d'études se sont en effet accumulées ces dernières années dans la littérature scientifique sur les dégâts environnementaux et sur la santé occasionnés par ces produits. L'une des dernières en date a été publiée en octobre 2017 dans la revue PloS One. Elle relève un effondrement rapide de l'ensemble des populations d'insectes en Europe, avec, comme principal suspect, l'intensification de l'agriculture, et notamment son appétit pour les traitements insecticides à base de «néonics». Au total, selon ces travaux conduits en Allemagne, 75% à 80% de la biomasse d'insectes volants ont disparu en moins de trente ans. Des données non encore publiées, colligées par des chercheurs français sur la zone atelier Plaine & Val de Sèvre, exploitée par le CNRS depuis plus de vingt ans, indiquent des pertes comparables, notamment sur le carabe, un coléoptère commun.

(suite au n°60)

EFFET DE SERRE

CH 16 - CONFERENCE DE BUENOS-AIRES (COP 10) (suite)



24 mai 2005..... L'écologiste et animateur de télévision Nicolas Hulot lance le "défi pour la Terre", une campagne qui invite les Français à s'engager à travers dix gestes du quotidien contre le changement climatique. Chacun est invité à signer un pacte où il s'engage à diminuer son impact sur l'environnement, et à opter pour un des gestes proposés : trier ses déchets et éviter les emballages inutiles, préférer la douche au bain, faire ses petits déplacements à pied plutôt qu'en voiture, éteindre les appareils électriques au lieu de les laisser en veille... Les participants peuvent s'inscrire via Internet ou par carte, diffusée par la fondation Nicolas Hulot et les nombreux partenaires de l'opération. Le nombre de participants s'affichera sur un compteur remis à jour en permanence sur le site Internet. De nombreuses personnalités ont

accepté d'être les ambassadeurs de la campagne, comme l'actrice Isabelle Adjani, le navigateur Loïck Peyron ou le dessinateur Enki Bilal.

30 mai 2005..... L'European Climate Exchange à Londres annonce que le prix du permis d'émissions de CO2 (quota de CO2 exprimé en tonnes) a atteint 20,30 dollars le 26 mai sur sa plate-forme. En janvier, la tonne de CO2 valait moins de 10 €.

Juin 2005..... Le laboratoire végétal à ciel ouvert de 2000 ha, créé par la firme automobile Peugeot en pleine forêt amazonienne au nord du Mato Grosso en 1999, dans le but d'expérimenter les puits de carbone, expose son premier bilan. Deux millions d'arbres de 25 espèces natives fraîchement plantées ont pour rôle de capturer et de transformer le CO2 en matière végétale par la photosynthèse. Cependant, par la respiration, les brûlages, la décomposition des végétaux morts, la forêt émet aussi du CO2. Il s'agit donc de vérifier la différence entre les entrées et les sorties de carbone. On estime que l'Amazonie absorbe en moyenne de 0,4 à 1 gigatonne de carbone par an tandis que la déforestation en libère 0,2 par an. Les expériences Peugeot vont permettre pour la première fois de chiffrer plus précisément la séquestration en carbone d'un écosystème forestier. Ainsi, il s'agit de valider si la forêt tropicale est un vrai puits de carbone. Les premiers résultats obtenus montrent que la forêt ne se comporte pas toujours comme un puits de carbone suivant la saison sèche ou humide et qu'il faudra sélectionner les essences d'arbres. En tout cas, cette expérience démontre que l'Amazonie n'est pas le poumon de la planète que certains auraient souhaité. Elle ne contribue pas vraiment à transformer le CO2 en oxygène, mais elle est cependant une des façons de fixer le carbone.

2 juin 2005..... Jean Jouzel, présente le fruit des dernières modélisations françaises sur le réchauffement climatique au CNRS à Paris. Ces modélisations devraient, avec d'autres contributions étrangères, nourrir les futurs rapports du groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) qui doivent être rendu public en 2007. Selon le chercheur français, les modèles montrent que nous sommes en train de mettre en route quelque chose de très dangereux à long terme. Car, même en réduisant les émissions de gaz à effet de serre d'un facteur trois d'ici à 2100, le niveau des océans monteront ensuite mécaniquement de 40 cm chaque siècle. La communauté scientifique française a décidé de réaliser un effort de modélisation important pour le rapport du GIEC 2007. Les résultats des recherches françaises affirment que le réchauffement moyen de la planète sera compris entre 1,5 et 4°C d'ici 2100. L'augmentation de 4° C, la plus élevée, correspond au scénario le plus pessimiste, marqué par la présence de 900 parties par million de CO2 dans l'atmosphère, soit trois fois plus qu'aujourd'hui. En 2001, le précédent rapport du GIEC évaluait le réchauffement pour la fin du siècle à une valeur comprise entre 1,4 et 5,8°C. Parmi les scénarios portant sur l'avenir, si on arrête de produire du CO2 aujourd'hui, pour le maintenir au niveau de 2000, dans 100 ans, le CO2 atmosphérique décroîtra de 1 ppm/an. Si aucune mesure n'est prise pour réduire les émissions, les réactions du système Terre – Océan risquent d'être brutales et imprévisibles. Les glaciers finiront de disparaître. Jean Jouzel est persuadé que l'homme est entré dans un système de modification du climat.

7 juin 2005..... A Londres, déclaration par les académies des sciences des pays du G8, de la Chine, de l'Inde et du Brésil concernant le réchauffement climatique, demandant d'enclencher immédiatement un plan d'action planétaire. Pour la première fois, une coalition de sociétés savantes lance un appel solennel aux dirigeants des grandes puissances. Les académies demandent aux leaders mondiaux de reconnaître que la menace du changement climatique est évidente et croissante. Elles veulent que les gouvernants des pays, responsables pour beaucoup des émissions passées de gaz à effet de serre, reconnaissent que tout retard dans l'action accroîtra les risques d'effets environnementaux indésirables et exposera à des coûts plus importants.

(suite au numéro 60)

Rappel : les bulletins DEV précédents sont consultables sur [https:// voironnais.eelv.fr](https://voironnais.eelv.fr)

NICOLAS HULOT9- Ministre de l'environnement (suite)

23 mai 2017..... Extraits d'une tribune dans le journal Le Monde de Agnès Sinai, spécialiste de l'environnement : À l'heure où la vie sur Terre est menacée par la généralisation du modèle consumériste, La nomination comme ministre du lanceur d'alerte Nicolas Hulot pourrait représenter une lueur d'espoir dans la cécité ambiante. Notre monde n'est plus celui d'hier, Monsieur Hulot le sait. Les sols sont contaminés par des radionucléides, des particules de plastique et des molécules toxiques, plus de la moitié des vertébrés ont disparu depuis 40 ans, nous sommes entrés dans un nouveau régime climatique où les forces colossales mises en jeu par les sociétés industrielles entravent jusqu'à l'horizon existentiel de l'espèce humaine. Si ces tendances continuent, le système Terre pourrait bientôt basculer vers un nouvel état, très éloigné des conditions écologiques favorables et stables qui ont permis le développement des sociétés humaines depuis 10 000 ans. Le risque d'effondrement est réel. (...) Face à cette menace, la sécurité collective passe par question d'une société en équilibre entre villes et campagnes, moins vulnérable, constituée de petits systèmes résilients. (...) Aujourd'hui, le bon gouvernement, c'est l'écologie. L'urgence est de réduire l'interdépendance des systèmes sociaux-techniques en mobilisant une grande requalification sur la base d'emplois locaux dans des manufactures fabriquant des produits de basse technologie facilement appropriables et réparables, dans des systèmes de production d'énergie à petite échelle et dans des micro-fermes en permaculture, vecteurs de vitalité rurale. L'heure est venue d'alléger nos pas sur la Terre, De relocaliser nos activités, de promouvoir la marche à pied, de décoloniser les imaginaires, de confronter l'économisme dominant à ses effets délétères. Cette cohérence sans laquelle aucune politique n'est crédible, passe par l'abandon de projets emblématiques tels que l'aéroport de Notre-Dame des Landes qui araserait irréversiblement un bocage intact. (...) Il n'est plus temps aujourd'hui de tenter de pactiser avec la colère d'une planète dérégulée. Les mesures cosmétiques de la croissance verte n'y suffiront pas. La société est déjà « en marche » vers l'invention de nouvelles voies. Consciente de l'état d'urgence, elle élabore partout des initiatives. La présence de Nicolas Hulot gouvernement est l'occasion de faire valoir le droit à expérimenter ces issues en rupture avec le modèle «croissanciste » intempérant. Au-delà des alternatives technologiques, ce dont il est question c'est d'un nouveau rapport de l'homme au monde. Les sociétés industrielles sont confrontées à la nécessité de se transformer par la mobilisation de nouvelles valeurs, qui inspirent une réforme des comportements. Il ne peut y avoir d'existence joyeuse au milieu du désastre écologique, de réalisation de soi sans relation au lieu. Sans doute notre rapport au monde a-t-il été erroné ces dernières décennies. Nous n'avons pas compris ce que nous sommes en train de perdre. Monsieur Hulot sera-t-il l'idiote utile d'une vieille politique où le héraut du monde désirable de demain ? (rajouté par le rédacteur : Il sera malheureusement le premier terme).



24 mai 2017..... L'écrivain et journaliste écolo Fabrice Nicolino proteste contre le choix de Hulot de rejoindre la Macronie. Le gouvernement Édouard Philippe est pourri jusqu'à la gueule de lobbyistes forcenés, Qui du nucléaire, qui des exportations d'armes, qui du business français. Si Macron lui-même est à fond pour le traité CETA entre l'Europe et le Canada, est favorable sur le principe au TAFTA. Rappelons aux oublieux que le commerce mondial que défend Macron corps et âme est le moteur à réaction du dérèglement climatique. Car il faut pour entretenir la mécanique produire des milliards de milliards de colifichets, qui émettent bien sûr des gaz. Hulot ne fera rien qui ne puisse faire dans un gouvernement pareil, mais en excellent communicant qu'il est, il le fera savoir d'une manière telle qu'elle désarmera la frange de l'opinion la plus crédule. Bien sûr, il a dealé sur Notre-Dame des Landes, et tant qu'il sera ministre, il n'y aura pas d'aéroport. Probablement aura-t-il gain de cause sur d'autres sujets symboliques, reproduisant des scènes du passé 1000 fois vues. Par exemple, Mitterrand renonçant en 1981 à l'extension du camp militaire du Larzac et à la construction de la centrale nucléaire de Plogoff. Par exemple, Jospin, après l'accord avec les Verts, laissant tomber le canal Rhin-Rhône et le monstrueux surgénérateur Superphénix. Mais cela n'a rien changé à la destruction organisée des écosystèmes. Hulot va vite tomber sur des os qui ne pourra digérer. Dans le vaste domaine unissant l'agriculture industrielle et l'agroalimentaire, il se heurtera sans surprise au plus puissant des lobbys français, avec d'un côté la FNSEA et de l'autre l'association nationale des industries alimentaires (ANIA). Hulot ne pourra rien faire contre l'empoisonnement universel par la chimie de synthèse, et sera donc contraint de clamer victoire s'il obtient au moins l'interdiction d'un perturbateur endocrinien sur 500. On verra plus clair à propos du misérable projet de mine d'or en plein cœur de la forêt guyanaise, entre les mains d'une société russe. Macron est déjà allé sur place, où l'opposition est grande, pour défendre ce projet, qui serait selon lui celui d'une mine responsable. Hulot mangera-t-il là son premier chapeau ? Et que fera-t-il face aux bagnoles truquées et aux dizaines de milliers de morts de la pollution industrielle ? Aurait-il déjà oublié le Macron de l'été 2016 vantant les incomparables mérites du diesel, ce tueur de masse ? Ajoutons encore par cruauté que Hulot ne sait jamais mouillé pour le loup ou l'ours en France dont la survie tient à un fil. Qu'il n'a jamais, alors que c'était à sa portée, défendu l'idée d'une rupture globale avec le système agricole. Que sa fondation FNH a des partenaires problématiques. Alors pourquoi tout cela ? J'ai une explication, mais elle est psychologique. Hulot est un homme d'une rare naïveté, pour rester poli. Il a été l'ami et le confident de Chirac, sans résultat. Il a marché dans la lourde combine du Grenelle de l'environnement de Sarkozy. Il a été l'envoyé spécial pour le climat de Hollande, s'enorgueillissant des dérisoires accords de Paris, signés en clôture de la funeste COP 21. Le comique de répétition a ses limites, place à la tristesse.

(suite au numéro 60)



FESSENHEIM

ch5- C'est pour quand ? (suite)

19 février 2020..... Huit ans après la promesse de François Hollande en 2012, la centrale nucléaire de Fessenheim ferme. Ce sera le jeudi 22 février pour la première tranche de 900 MW, et le 30 juin pour la seconde, d'une puissance identique. Une victoire pour la transition écologique, première étape avant l'arrêt de 12 autres réacteurs français d'ici à 2035. Il ressort des données d'EDF que Fessenheim exportait l'essentiel de sa production vers l'Allemagne. Une Allemagne à court d'énergie depuis qu'Angela

Merkel a subitement décidé de fermer ses centrales nucléaires après la catastrophe de Fukushima, en 2011. L'Allemagne ne pourra donc plus compter sur l'énergie provenant de Fessenheim. Pas grave car, heureuse coïncidence, une énorme centrale à charbon va ouvrir, en juin également, à Datteln, dans la Ruhr. Un mastodonte de 1 053 MW qui compensera largement l'électricité décarbonnée qui arrivait de Fessenheim. Mais au prix de 6 à 8 millions de tonnes de CO2 relâchées dans l'atmosphère chaque année.

20 février 2020..... La fermeture de la centrale de Fessenheim provoque des divisions. Le décret confirmant l'arrêt total et définitif des réacteurs de la centrale nucléaire de Fessenheim avant la fin juin 2020 a été signé hier par le gouvernement qui a salué une «première étape dans la stratégie énergétique de la France ». Près d'une décennie après la promesse de François Hollande, le réacteur n°1 de la centrale alsacienne doit être mis à l'arrêt à 2h 30 du matin samedi 22 février, avant le n°2 le 30 juin. Ces dates ont été entérinées avec la parution au Journal officiel d'un décret qui «abroge l'autorisation d'exploiter la centrale nucléaire de Fessenheim dont EDF est titulaire». Une «première étape dans la stratégie énergétique de la France », a salué Matignon. L'arrêt en douceur du réacteur de 900 mégawatts (MW) à eau pressurisée commencera à 20h 30 vendredi, selon une procédure identique à celle utilisée lors des phases de maintenance. La pression et la température, qui atteignent 306,5°C et 155 bars à pleine puissance, baisseront progressivement dans le circuit primaire du réacteur et, «lorsque le réacteur atteindra 8% de sa puissance, il sera découplé, c'est-à-dire déconnecté du réseau électrique national », explique EDF. Saluée par les écologistes et les antinucléaires, cette fermeture est toujours contestée par de nombreux élus locaux qui s'inquiètent surtout du trou d'air occasionné par cet arrêt de la centrale, implantée dans l'une des sous-régions les plus pauvres et les moins bien dotées, sur le plan industriel, d'Alsace. Opposé à la fermeture d'«un outil productif performant », le député LR Raphaël Schellenberger, président d'une mission d'information SUR le suivi de la fermeture du site, a ainsi alerté sur «les conséquences » pour le territoire, faisant le constat d'une «incapacité à un rebond immédiat ». «L'État n'est pas au rendez-vous », a-t-il dit, dénonçant «le probable abandon» de l'installation d'un «technocentre » consacré aux déchets métalliques à Fessenheim. La ministre de la Transition écologique, Elisabeth Borne, avait émis le mois dernier des doutes sur ce projet d'EDF. Avec l'arrêt de la centrale, le député Schellenberger a pointé la suppression de «plus de 2 000 emplois » directs ou indirects, l'impact sur les commerces ou l'immobilier. «À l'échelle européenne », il a évoqué des risques pour l'approvisionnement énergétique de la région, au vu de fermetures de centrales électriques prévues également en Allemagne et en Suisse. Répondant à ce député, Elisabeth Borne a estimé que cette décision «incarne l'écologie de responsabilité portée par le président de la République [...] depuis 2017 ». Raphaël Schellenberger a indiqué que la mission qu'il préside commencerait ses auditions jeudi et se rendrait à Fessenheim après les élections municipales de mars. Elle prévoit un rapport intermédiaire en juillet, avant un rapport complet «d'ici 10 ou 11 mois ».

20 février 2020..... Julien Bayou (EELV) à propos de Fessenheim : Après la parution au JO du décret officialisant la fermeture de cette centrale, il dit qu'il faut célébrer les victoires mais «il faut rester prudent car ce décret peut être contesté en justice mais politiquement du moins, plus rien ne semble pouvoir s'opposer à la fermeture du premier réacteur samedi, et du second en juin. Quel long chemin depuis les premières manifestations avant sa mise en service en 1977, aux intrusions à répétition de Greenpeace jusqu'aux promesses non tenues de Hollande (fermeture en 201 ...) ou aux filouteries de Ségolène Royal, alors ministre de la transition énergétique et son décret conditionnant la fermeture de Fessenheim à la mise en service de l'EPR (décret heureusement annulé en Conseil d'État). A travers l'Europe, les mouvements écologistes se sont constitués en partie à travers ces luttes antinucléaires (ainsi que luttes pour la démocratie, le féminisme et l'égalité des droits). Contre le nucléaire civil, mais également militaire. Sur ce dernier point, beaucoup reste à faire pour convaincre. Mais l'espace d'un instant, savourons cette avancée majeure. Car l'obstination française, la lubie pro-nucléaire est telle que Fessenheim aurait bien pu être prolongée, malgré la zone sismique et inondable, malgré la nappe phréatique, malgré les incidents, malgré le coût phénoménal d'une hypothétique mise aux normes post Fukushima. Malgré la question des déchets qu'on ne sait pas gérer : dans quelle langue écrire "attention danger" quand la durée de vie de certains produits dépasse de loin le temps qui nous sépare de l'invention de l'écriture (autour de 3500 avant JC). Après tout, rien ne semblait pouvoir arrêter les thuriféraires du nucléaire... (...) Dimanche, nous aurons fermé un réacteur, enfin. Cette décision est bien une victoire des écologistes, des générations d'écologistes qui se succèdent dans le mouvement antinucléaire, Cette victoire je nous invite à la célébrer, il faut fêter les victoires ! Sitôt une victoire obtenue, on passe souvent à la lutte suivante, et elles ne manquent pas. Mais nous devons aussi revendiquer ces victoires comme les nôtres et fêter ce qui mérite d'être fêté, c'est essentiel! Alors samedi, savourons le moment! Et reprenons des forces pour la campagne des municipales au moment où elle entre dans le dur. Hier nous avançons nos propositions dans l'indifférence ou les moqueries, Aujourd'hui partout nous sommes copiés et il faut s'en réjouir, Pour nous différencier de ces roses, oranges ou bleus qui se repeignent désormais tous en vert, comme le dit le slogan d'Emmanuel Denis à Tours, affirmons tranquillement que nous serons les seules listes qui feront encore de l'écologie après les élections! Bonne campagne, Julien.

(Suite au numéro 60)

Evolution du Développement Durable et la culture ?

